



Commission scolaire
DES PHARES



Centre de
Formation des
Adultes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le « Pool » de lecture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis gagne le Prix de reconnaissance pour encourager la lecture 2013-2014

Mont-Joli, le 16 avril 2014 – L'équipe du « Pool » de lecture du Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis est fière d'annoncer que son projet mérite le *Prix de reconnaissance pour encourager la lecture 2013-2014* du Plan d'action sur la lecture à l'école - « Qui lira verra » dans la catégorie *Prix efficacité*, d'un montant de 500 \$.

Le prix est accordé au Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis en vue d'offrir soit des livres provenant d'une librairie agréée, une rencontre avec un auteur ou des activités culturelles aux personnes qui ont participé à ce projet.



Des participants lors d'un mini salon du livre organisé dans le cadre du "Pool" de lecture au CFA de Mont-Joli-Mitis

Le « Pool » de lecture est un concours à caractère ludique et pédagogique. Les élèves doivent lire pour accumuler des points et ainsi avoir la chance de gagner des prix. Dans le cadre de ce projet, une période de 30 minutes de lecture a été ajoutée à l'horaire quotidien des élèves et diverses activités sont organisées régulièrement.

« Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a récompensé le projet de « Pool » de lecture pour son

efficacité parce qu'il amène les élèves à développer les connaissances et les stratégies nécessaires pour lire. C'est un projet intégré à la routine quotidienne des élèves, ce qui, nous l'espérons, leur donnera l'occasion de faire de la lecture une activité continue et bien présente dans leur vie. Félicitations à toute l'équipe du « Pool » de lecture et à nos participants! », a commenté M^{me} Mélanie Loubert, orthopédagogue à la Commission scolaire des Phares.

-30-

Source : Mélanie Loubert, orthopédagogue
Centre de formation des adultes de Mont-Joli-Mitis
418 775-4466, poste 1715

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.